



NE PERDEZ PAS VOTRE ARGENT dans la souscription d'une assurance fuites !

Année après année, vous continuez à recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres de la publicité alarmiste sur les fuites d'eau qui vous invite à souscrire un contrat d'assurance fuites.

Ces propositions ne proviennent ni du Syndicat ni de la SAUR et vous conduisent à ponctionner inutilement vos finances. Le contrat proposé ne couvre en général qu'un nombre limité de fuites, uniquement sur vos canalisations extérieures enterrées, pour un montant plafonné, hors dommages collatéraux et remise en état après terrassement. Dans la majeure partie des cas, il n'est pas intéressant d'y souscrire.

Sachez surtout que le SIRYAE a mis en place depuis plus de 15 ans une procédure de dégrèvement qui vous couvre en cas de surconsommation liée à une fuite à caractère accidentel dûment constatée par le Service des Eaux et prouvée par la facture acquittée de réparation définitive. Vous n'avez alors à supporter que le paiement d'une consommation égale à deux fois votre consommation moyenne des trois dernières années.

Nous vous invitons cependant à rester vigilant et surveiller vos consommations.

Le SIRYAE sur la toile
Suivez l'avancement des chantiers des usines de traitement du calcaire en direct sur notre site internet

Le site internet du SIRYAE, www.siryae.fr, est désormais à votre disposition.

Vous pourrez y découvrir le rôle et le fonctionnement du Syndicat mais aussi avoir accès aux informations relatives à la qualité et au prix de l'eau distribuée dans chacune des 49 communes qui le composent.

Les enseignants comme leurs élèves pourront s'appuyer sur l'espace pédagogique afin de trouver les supports et autres informations utiles dans le cadre de leur enseignement. Nous vous souhaitons une bonne visite.



Les travaux de canalisation en cours

Le marché public de travaux du SIRYAE, attribué au groupement SOGEA/SAUR, s'est poursuivi en 2015, avec un programme de travaux de 926 612,50 € TTC, réparti entre les chantiers suivants :

- 1 000 mètres de fonte 150 mm, avenue de Neuville à Gambais
- 150 mètres de fonte 200 mm, rue Habert de Montmort au Mesnil-Saint-Denis
- 170 mètres de fonte 90 mm, route du Château Gaillard à Montfort-l'Amaury
- 180 mètres de PVC 63 mm, rue des Vignes à Tacoignières



**Syndicat Intercommunal
de la Région d'Yvelines
pour l'Adduction de l'Eau**

Siège social : Place du Village
78910 Béhusst



6, route du Petit Clos
78490 GALLUIS
Tél. 01 77 78 80 01
www.saur.com



Siryae

AVRIL 2016
1 7802 6 030

Lettre d'information



ÉDITO

En janvier 2013, le SIRYAE a conclu un nouveau partenariat avec la SAUR dans le cadre de la délégation du service public d'eau potable. L'esprit de ce nouveau contrat est de vous apporter un niveau de service de qualité à un tarif maîtrisé.

Ainsi, le Syndicat a lancé en 2014 son projet de construction de deux unités de traitement collectif du calcaire sur ses principaux sites de production d'eau des Bîmes (Mareil-sur-Mauldre) et de Rosay. Suite à un appel d'offres, les sociétés Naldeo et le groupement STEREAU/Fayolle ont été choisis respectivement pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux. Après une phase d'études de trois mois, le chantier a démarré en avril et devra conduire à la mise en service des usines avant fin 2017. Parallèlement à ce projet, le Syndicat continue à mener une politique de gestion patrimoniale ambitieuse, par le renouvellement des canalisations vétustes à chaque fois que cela est possible, en coordination avec les travaux de voirie des communes, dans un souci d'efficacité et de maîtrise des coûts.

Le délégataire, quant à lui, s'est engagé à réaliser dans les premières années de son contrat une série d'investissements visant à améliorer la gestion au quotidien du service et à valoriser le patrimoine syndical, à hauteur de 1,4 million d'euros. La plupart de ces projets seront achevés fin 2016.



Vous en trouverez le détail dans la suite de cette lettre d'information ainsi que sur notre site internet www.siryae.fr.

Guy Pélissier,
président du SIRYAE

Traitement collectif du calcaire :
le choix s'est porté sur le projet
du groupement STEREAU/FAYOLLE,
dont vous trouverez ci-joint
les photos des deux projets architecturaux.



DES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LE SERVICE ET VALORISER LE PATRIMOINE

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR WWW.SIRYAE.FR



Des ressources en eau mieux protégées

Dans les années 90, un certain nombre de forages du Syndicat ont été mis hors service (la Martinerie au Perray-en-Yvelines, la Queue-lez-Yvelines, Saint-Lambert-des-Bois, Bazoches-sur-Guyonne) car leur protection, leur faible capacité et leur qualité d'eau ne justifiaient pas d'investir à long terme dans leur valorisation. Avec la construction des usines de traitement du calcaire, deux autres forages non pérennes sont arrêtés : Autouillet et l'Artoire, au Perray-en-Yvelines.

Parallèlement, le Syndicat a mis en œuvre les périmètres de protection des Bîmes et participé, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, à une étude visant à améliorer les pratiques agricoles et industrielles sur l'aire d'alimentation des captages de la vallée de la Mauldre. Il prévoit également l'acquisition de parcelles de terres agricoles du périmètre de protection rapproché.

Sur Rosay, la déclaration d'utilité publique des forages et les périmètres de protection qui en découlent sont en cours d'élaboration, la procédure étant déléguée au Conseil Départemental des Yvelines.

Pour en savoir plus sur la protection des captages, rendez-vous sur notre site internet.

Des infrastructures sécurisées

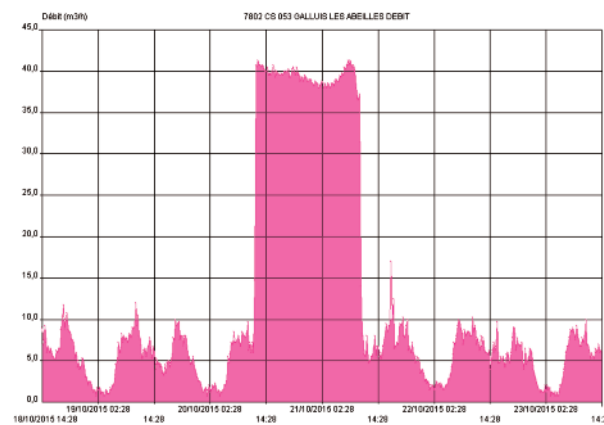
Les récents évènements tragiques survenus à Paris et à Bruxelles nous confortent dans la sécurisation des sites de production et de stockage d'eau potable. Tous les ouvrages du SIRYAE sont sous alarme et ont été équipés de vidéosurveillance. Ils sont à présent connectés en temps réel à une supervision par liaison haut débit et peuvent de ce fait être pilotés à distance. Les interconnexions entre les communes du SIRYAE ainsi qu'avec les collectivités voisines assurent au Syndicat un secours en tout point du réseau, en cas d'arrêt d'un ouvrage.

L'usine des Bîmes dispose par ailleurs d'une alimentation électrique de secours permettant de basculer très rapidement sur un groupe électrogène. Enfin, la qualité et la pression de l'eau sont mesurées en continu respectivement en 8 et 55 points du réseau. Tous ces nouveaux dispositifs permettent d'agir dans un délai très court en cas de crise.



Des technologies innovantes pour lutter contre les fuites

Préserver la ressource c'est aussi minimiser les pertes d'eau sur le réseau. Dans cette optique, le SIRYAE alloue chaque année un million d'euros à des travaux de renouvellement de ses canalisations vétustes, sans compter le remplacement ces dernières années de la quasi totalité des branchements en plomb. Au-delà de la gestion du patrimoine, le service des eaux doit pouvoir suivre au quotidien les pertes d'eau à l'échelle des communes. Le réseau a de ce fait été équipé de 21 compteurs intercommunaux supplémentaires (ce qui porte leur nombre à plus de 100) qui transmettent chaque jour les débits de nuit et permettent de déceler une variation, synonyme généralement de fuite (voir illustration).



... et pour améliorer votre confort au quotidien

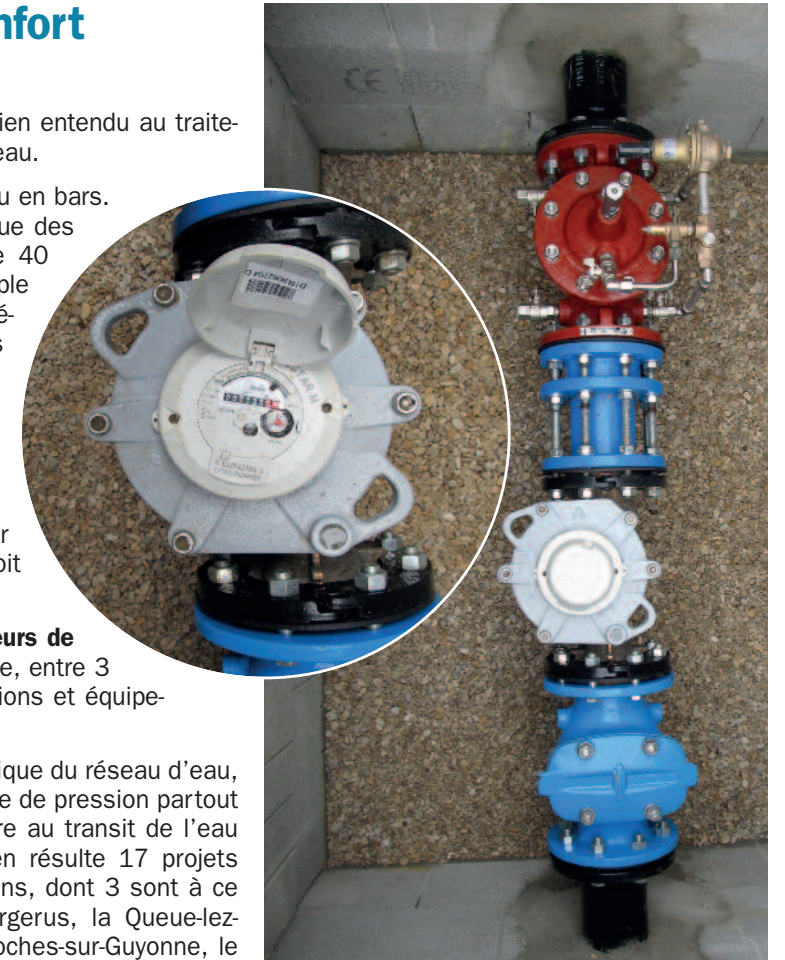
Quand confort rime avec eau du robinet, on pense bien entendu au traitement du calcaire, mais également à la pression de l'eau.

La pression se calcule en mètres de colonne d'eau ou en bars. 1 bar équivaut à 10 mètres. Vu le relief topographique des Yvelines, les communes du SIRYAE s'étagent entre 40 mètres (Mareil-sur-Mauldre) et 180 mètres (par exemple les Essarts-le-Roi) d'altitude, soit 14 bars de différence. Il faut pouvoir alimenter en eau à la fois les habitations situées en point bas et celles situées en point haut, les communes étant toutes interconnectées.

Certaines zones du Syndicat comme par exemple Marcq, Thoiry et Goupillières situées **en points hauts**, disposent de **surpresseurs** qui permettent d'augmenter la pression dans les canalisations pour qu'elle soit suffisante pour les usages domestiques.

D'autres zones, **en points bas**, disposent de **réducteurs de pression** qui stabilisent celle-ci à un niveau acceptable, entre 3 et 6 bars, pour protéger collectivement les canalisations et équipements publics et privés.

Sur la base des résultats de la modélisation informatique du réseau d'eau, le SIRYAE a décidé de généraliser ces zones de baisse de pression partout où la configuration du territoire le permet, sans nuire au transit de l'eau entre les communes ni à la défense incendie. Il en résulte 17 projets concernant 20 communes et 109 km de canalisations, dont 3 sont à ce jour achevés et vont être mis en service : sur Orgerus, la Queue-lez-Yvelines, Millemont et Garancières et enfin sur Bazoches-sur-Guyonne, le Tremblay-sur-Mauldre et Saint-Rémy-l'Honoré.



Des canalisations repérées avec une précision de géomètre !

On déplore plus de 100 000 dommages chaque année lors de travaux effectués au voisinage des quelques 4 millions de kilomètres de réseaux aériens ou souterrains implantés en France.

En 2011, l'État s'est engagé dans un vaste programme d'amélioration de la connaissance des réseaux (télécommunications, électricité, gaz, eau...) en vue de réduire ces risques d'accident sur les chantiers.

Un guichet unique a ainsi été créé pour centraliser les informations et les rendre accessibles aux acteurs du territoire (collectivités, concessionnaires, entreprises de travaux publics).

Les obligations en termes de connaissance des réseaux ont également été renforcées.

Pour répondre à cette problématique, le SIRYAE a lancé le géoréférencement de l'ensemble de son réseau d'eau potable. Les quelques 8 000 vannes du réseau sont en cours de repérage au centimètre près à l'aide d'un GPS de précision.

